



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
GABRIEL NTISEZERANA, 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**LORS**

**DU DEBAT GENERAL DE LA 63<sup>ème</sup> SESSION  
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES  
NATIONS UNIES**

***NEW YORK, LE 26 SEPTEMBRE 2008***

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,**

**Excellence Mesdames/Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Excellence Mesdames/Messieurs les Chefs de délégation,**

**Honorables délégués,**

**Distingués invités,  
Mesdames/Messieurs,**

Nous aimerions tout au préalable, nous associer aux orateurs qui nous ont précédé pour présenter, au nom de Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi et au nom de toute notre délégation, nos vives et chaleureuses félicitations à son Excellence Miguel d'ESCOTO pour sa brillante élection à la présidence de nos travaux. Nos félicitations s'adressent en outre aux autres membres du Bureau. Nous voudrions également rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Sergian KERIM, pour la compétence et la sagesse avec lesquelles il a conduit les travaux de la 62<sup>ème</sup> session.

Nous saisissons également cette occasion pour renouveler nos chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur BAN KI-MOON, Secrétaire Général des Nations Unies, pour le savoir-faire et le dynamisme avec lesquels il dirige notre Organisation. Nous tenons à saluer particulièrement son dévouement à la cause de la paix et du développement qu'il n'a jamais cessé de manifester à l'endroit de notre pays, le Burundi, en l'aidant à asseoir et consolider la paix et la stabilité.

Notre reconnaissance va enfin à l'endroit du Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB).

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

La 63<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale tient ses assises au moment où le peuple burundais savoure déjà la fin de la guerre entre l'armée gouvernementale et le Mouvement Palipehutu FNL. Les délégués des deux parties siègent autour d'une même table depuis le mois de mai dernier et veulent arrêter les voies et moyens de mettre en application l'Accord Global de Cessez-le-feu signé en Tanzanie le 7 septembre 2006. Qu'il nous soit permis de remercier la Communauté Internationale, les Nations Unies, l'Union Africaine et l'Initiative Régionale pour la Paix au Burundi, pour leur implication remarquable dans le retour des leaders du mouvement Palipehutu au Burundi. Nous saisissons cette occasion pour demander à ce Mouvement de s'engager résolument dans le processus de paix notamment en mettant fin au ravitaillement forcé de ses combattants par les populations. Pour sa part, le Gouvernement du Burundi réaffirme qu'il ne ménagera aucun effort pour permettre l'avancée du processus de paix.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Cette session se tient trois ans après la mise en place des institutions démocratiquement élues et c'est la toute première fois dans l'histoire de notre pays qu'un pouvoir issu des élections dure plus de trois ans. C'est une étape importante dans la démocratie. La population en général et le Gouvernement en particulier s'en félicitent.

Grâce notamment à l'appui de la Commission de Consolidation de la Paix, le Gouvernement du Burundi vient de lancer à travers tout le pays, des cadres de dialogue entre les partenaires socio-politiques du Burundi: les leaders des partis politiques, les parlementaires, la société civile et les médias échangent sur les défis de l'heure pour notre pays en vue de créer

un consensus sur le fonctionnement de la démocratie au Burundi. Et dans le cadre de promouvoir une justice saine et de réconciliation nationale, le Gouvernement va bientôt organiser des consultations nationales sur les mécanismes de Justice transitionnelle.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Notre Gouvernement a une ferme volonté de faire respecter les Droits de l'homme sous toutes les formes. Ce n'est pas une tâche facile dans un pays qui vient de sortir fraîchement d'une guerre civile de plus de 15 ans.

Toutefois, plusieurs actions ont été menées et d'autres sont en cours: une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et un Forum National des Enfants vont bientôt être mis en place. En outre, un nouveau code pénal contenant des dispositions permettant de réprimer sévèrement les violences basées sur le genre est sur la table du Parlement.

Dans le même cadre, le Gouvernement a mis en place des points focaux en Droits de l'homme dans tous les Départements ministériels et leur formation dans ce domaine et en éducation à la Paix est en cours.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Permettez-nous de vous dire qu'au Burundi, la sécurité est globalement bonne sur tout le territoire national. Nous faisons néanmoins face à quelques formes d'insécurité liées aux agressions et tueries dues essentiellement aux vols à main armée et aux litiges fonciers. Pour juguler ces phénomènes, le Gouvernement a entrepris le désarmement de la population civile. Il s'agit d'une action très importante et très difficile d'autant que les armes détenues par la population sont très nombreuses. Nous sommes convaincu que si ces armes ne sont pas retirées de la circulation et détruites, la paix et la sécurité seront toujours menacées. Nous comptons donc sur l'appui des partenaires au développement pour récupérer toutes les armes et munitions, surtout dès que les combattants du Mouvement Palipehutu auront achevé leur intégration.

Oui, notre pays se relève difficilement des effets dévastateurs engendrés par la guerre civile. Mais le Produit Intérieur Brut reste parmi les plus bas de la planète. Le pouvoir d'achat de la population s'est dégradé et l'inflation n'a cessé de galoper surtout avec le phénomène international de la hausse généralisée des produits alimentaires et des produits pétroliers. Sous un autre angle, nous venons d'organiser le recensement général de la population et de l'habitat qui va nous permettre de disposer des données fiables sans lesquelles il serait difficile d'élaborer des projets de développement durable. Les résultats dudit recensement permettront au Gouvernement de mieux planifier les politiques scolaire et sanitaire auxquelles nous réservons une attention particulière comme en témoignent les mesures déjà prises pour la gratuité des soins de santé dispensés aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes qui accouchent, de même que la gratuité de l'enseignement de base.

Le Gouvernement a négocié et mis en œuvre des réformes macro économiques et structurelles appuyées par les partenaires du développement. Ces réformes concernent la stabilisation macro économique, la privatisation des entreprises publiques, une gestion bancaire et monétaire compatible avec une croissance durable.

Le Gouvernement est déterminé à lutter contre la corruption, la fraude fiscale et à promouvoir une transparence de qualité dans la gestion du patrimoine public. Qu'il nous soit permis de rappeler qu'une loi sur la lutte contre la corruption a été promulguée; qu'une cour et une brigade anti corruption fonctionnent. L'Inspection Générale de l'Etat joue son rôle et il convient de saluer l'apport non négligeable des organisations de la société civile.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Le Burundi se réjouit de la ratification du Pacte sur la Sécurité, la Paix et le Développement dans la Région des Grands Lacs par neuf des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

Nous allons naturellement poursuivre les démarches pour que tous les pays membres le ratifient.

Permettez-nous de rappeler que le Burundi a adhéré à la Communauté Est Africaine depuis juillet 2007. A l'heure où nous nous adressons à cette auguste assemblée, neuf parlementaires représentant le Burundi siègent au sein de l'Assemblée Législative de ladite Communauté. Il s'agit d'une intégration qui n'est pas sans créer des défis au Gouvernement et au peuple burundais surtout qu'il est question, dans un avenir proche, de bâtir un Marché Commun, de réussir l'Union Douanière, le point culminant étant la mise en place d'une Fédération Politique. Nous voudrions saisir cette opportunité pour exprimer notre gratitude aux Etats membres de la Communauté Est Africaine qui ont compris les difficultés d'un pays post conflit comme le nôtre et qui ont mis en place des mesures d'accompagnement à notre adhésion. Nous comptons bien entendu sur les appuis des partenaires au développement pour réussir tous les chantiers d'une intégration que nous jugeons stratégique pour la stabilité politique et le développement des pays de la sous région.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Le maintien de la paix et de la sécurité est une tâche multidimensionnelle et qui est sujette à plusieurs défis que notre Organisation est appelée à relever. Nous mentionnons la prévention et la résolution des conflits, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, la lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies et la pandémie du Sida. L'Organisation des Nations Unies déploie beaucoup d'efforts et de moyens afin de relever ces défis. Et s'il est vrai qu'un travail remarquable a été déjà réalisé, notre Organisation a cependant du pain sur la planche car le chemin à parcourir reste long. Faisons également remarquer que les conflits sanglants et les foyers de tensions persistent en Somalie, au Darfour, en Irak, en Afghanistan, au



Moyen Orient etc. Le terrorisme gagne toujours du terrain et fait plus de morts qu'une guerre classique. Mais cela ne doit pas nous décourager.

Au contraire, notre Organisation doit montrer les capacités de prévenir ce genre de conflits et d'administrer des remèdes efficaces aux maux qui menacent l'humanité.

C'est donc au nom de la solidarité internationale que le Burundi a décidé d'apporter sa modeste contribution dans la résolution de certaines crises en fournissant des observateurs militaires et policiers au Darfour, en Côte d'Ivoire et des contingents militaires de maintien de la paix en Somalie dans le cadre des opérations mises en place par l'Union Africaine.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames/Messieurs**

Le Burundi a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le défi planétaire que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 et réaffirmés par la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en septembre 2005.

Nous sommes heureux de vous dire qu'avec sa politique de la gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé distribués aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes qui accouchent, le Burundi réalise des exploits qui méritent d'être soutenus. Tout en remerciant les pays et peuples qui nous aident beaucoup depuis le lancement de cette politique en 2005, nous voudrions en appeler à la solidarité internationale car cette politique exige du gouvernement beaucoup de moyens que notre pays ne trouverait pas seul. Oui, un Fonds Mondial de Solidarité pour la promotion d'un développement social et humain ainsi qu'un Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme existent. Hélas, malgré toutes ces initiatives, les résultats enregistrés restent mitigés. Nous lançons un appel aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils mettent en pratique la promesse de consacrer 0,7% de leur Produit Intérieur Brut (P.I.B) à l'aide publique au développement.

Une attention particulière doit être portée au problème de l'ordre sur les marchés financiers internationaux, à la nécessité d'augmenter les investissements en Afrique, sur la gestion rationnelle des ressources hydrauliques et énergétiques, au transfert des technologies et aux accords commerciaux internationaux, à la question des changements climatiques et à la gestion des déchets toxiques.

Il est plus que jamais urgent d'harmoniser les procédures et les instruments afin de réaliser les objectifs communs à savoir la lutte contre la faim, la réduction de la pauvreté dans le monde et la consolidation de la paix. A défaut, nous assisterons encore à la persistance des phénomènes tels que les drames de l'immigration clandestine, la fuite des cerveaux, l'intensification de la criminalité, l'industrie du sexe et de la drogue.

En terminant notre propos, nous espérons qu'un minimum de volonté politique et davantage de solidarité internationale permettent aux Nations Unies de trouver des solutions adéquates aux fléaux de notre époque.

**Vive la solidarité internationale !**

**Nous vous remercions.**